

Commune de Mauriac (Cantal)**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du huit mars, sous la présidence de Madame Edwige ZANCHI, Maire de Mauriac.

Date affichage convocation : 8 mars 2024

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 26

Présents :

Edwige ZANCHI
Jean Jacques VAISSIER
Jacques SERRAT
Béatrice CARTAYRADE
Michel PAPON
Maryse BONNET
Georges ALBESSARD
Elisabeth BALADUC
Geneviève RONGERE
Jacqueline BORNE
Gille FRUTIERE
Sabine RIVET
Sylvie FENIES
Claudine HEBRARD
Bruno DUFAYET
Guillaume POINAT
Cyrille ROLLIN
Julien CHAMBON
Audrey LAFARGE
Alain DELASSAT
Andrée BROUSSE
Gérard VIOLLE
Samuel LEBEAUX

Etaient représentés :

Raymonde THESSANDIER ayant donné pouvoir à Jean Jacques VAISSIER,
Jacques KHIAR ayant donné pouvoir à Gille FRUTIERE,
Géraud MAZE ayant donné pouvoir à Audrey LAFARGE,
Stéphanie SERIEIX ayant donné pouvoir à Andrée BROUSSE.

Etait excusé :

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Audrey LAFARGE

2024-03-15 / 5	Budget Général de la Commune : compte administratif 2023
----------------	--

Madame le Maire présente les résultats du compte administratif 2023, lesquels sont conformes au compte de gestion du receveur municipal et dont les grandes lignes sont les suivantes :

Section de fonctionnement

Dépenses 5 309 885,26 €
 Recettes 6 272 561,11 €

Section d'investissement

Dépenses 2 633 106,16 € et 279 976,91 € en restes à réaliser,
 Recettes 1 846 328,83 € et 144 478,50 € en restes à réaliser,

Considérant que le résultat de la section de fonctionnement présente un excédent d'exercice de 962 675,85 €, portant le résultat cumulé à 2 244 352,99 €,

Considérant que le résultat de la section d'investissement présente un déficit de 786 777,33 € sur l'exercice et un excédent cumulé de 362 114,05 €.

Madame le Maire ayant quitté la salle du Conseil Municipal, et sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques VAISSIER, premier adjoint au Maire,

Le Conseil Municipal,
 Ayant ouï le maire en son exposé,
 Après en avoir délibéré avec cinq voix contre [Alain DELASSAT, André BROUSSE (pouvoir de Stéphanie SERIEIX), Gérard VIOLLE, Samuel LEBEAUX et 21 voix pour,

Vote	Pour	Abstention	Contre
	21	0	5

APPROUVE le compte administratif 2023 de la commune.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
A Mauriac, le 15 mars 2024

Le Maire,


Edwige ZANCHI



La Secrétaire de séance,

Audrey LAFARGE

Date de publication sur le site internet www.mauriac.fr :

Envoyé en préfecture le 28/03/2024	
Reçu en préfecture le 28/03/2024	
Publié le 29/03/2024	
ID : 015-211501200-20240315-DEL20240315_5-DE	

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois, à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr ou par courrier adressé 6, Cours Sablon, 63 033 Clermont-Ferrand cedex 1

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

25 janvier 2024 18:34:36

Collectivité : **COMMUNE DE MAURIAC**

Budget : **Budget Communal**

2023

Compte	Fonction	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
2031 - Frais d'études	510	65	0,00 €	12 036,00 €	23 844,00 €
2041581 - Subv. autres groupem. - Biens mobiliers, matériel et études	512		30 000,00 €	70 978,34 €	41 515,00 €
20422 - Subv. pers. droit privé -Bâtiments et installations	515		0,00 €	2 596,00 €	34 707,14 €
2051 - Concessions et droits similaires	020	64	3 699,00 €	0,00 €	3 699,00 €
2313 - Constructions (en cours)	020	16	47 064,59 €	0,00 €	43 964,59 €
2313 - Constructions (en cours)	025	55	20 000,00 €	0,00 €	7 668,60 €
2313 - Constructions (en cours)	322	45	0,00 €	60 913,85 €	1 183,60 €
2313 - Constructions (en cours)	325	45	0,00 €	0,00 €	2 810,21 €
2313 - Constructions (en cours)	325	53	115 000,00 €	42 302,10 €	59 427,60 €
2313 - Constructions (en cours)	4221	45	0,00 €	4 423,42 €	5 312,64 €
2313 - Constructions (en cours)	510	45	159 339,43 €	1 453,50 €	7 885,93 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	325	47	0,00 €	0,00 €	16 244,40 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	325	53	0,00 €	0,00 €	656,40 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	514	48	30 000,00 €	4 650,00 €	4 650,00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	515	47	0,00 €	3 991,20 €	17 068,80 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	845	47	946 655,65 €	626 632,30 €	9 339,00 €
Total des dépenses			1 351 758,67 €	829 976,71 €	279 976,91 €



Le Maire,

Eduige ZANCHI

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le **29/03/2024**



ID : 015-211501200-20240315-DEL20240315_5-DE

25 janvier 2024 18:34:36

**ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT
EN RECETTE**

Collectivité : **COMMUNE DE MAURIAC**

Budget : **Budget Communal**

2023

Compte	Fonction	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
1322 - Subv. non transf. Régions	322		11 045,00 €	0,00 €	16 045,00 €
1328 - Autres subv. d'investissement rattachées aux actifs non amort.	30		94 538,00 €	0,00 €	66 555,00 €
1328 - Autres subv. d'investissement rattachées aux actifs non amort.	322		12 000,00 €	94 538,00 €	12 000,00 €
13461 - Fonds équip. non amort. - Dot. équipement territoires ruraux	020		49 878,50 €	0,00 €	49 878,50 €
		Total des recettes	167 461,50 €	94 538,00 €	144 478,50 €



Le Maire,

Edurige ZANCHI

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le 29/03/2024

ID : 015-211501200-20240315-DEL20240315_5-DE



Commune de Mauriac

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Note Synthétique (Article L 2313-1 du CGCT)

1-

Population totale : 3 701 habitants

2-

Budget guidé par la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement, pour libérer une épargne suffisante.

Poursuite des études préalables aux investissements programmés tout en faisant face aux charges d'emprunt, au maintien des services à la population et à l'entretien du patrimoine communal.

3-

Evolution des ressources de fonctionnement :

2022 : 5 720 214,00 €

2023 : 6 272 561,1 €

Evolution des charges de fonctionnement :

2022 : 4 836 597,14 €

2023 : 5 309 885,26 €

Evolution des ressources d'investissement :

2022 : 3 730 519,46 €

2023 : 1 846 328,83 €

Evolution des charges d'investissement :

2022 : 2 599 484,30 €

2023 : 2 633 106,16 €

4-

Budget consolidé (avec budgets annexes des lotissements) :

	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice
Budget Principal		
Investissement	- 786 777,33	362 114,05
Fonctionnement	962 675,85	2 244 352,99
Budget lotissement Bessade		
Investissement	0,00	-64 476,49
Fonctionnement	0,00	

Budget lotissement Val Saint Jean		
Investissement	0,00	- 51 240,00
Fonctionnement	0,00	
Total	175 898,52	2 490 750,55

5-

Capacité de désendettement

	2020	2021	2022	2023
Encours de la dette en €	6 137 101	6 470 163	7 789 512	7 15 897
CAF Brute	1 172 828	1 069 741	1 072 119	1 181 986
Capacité de désendettement	5,23	6,05	7,27	5,94

6-

Niveau des taux d'imposition

Taxe foncière (bâti) : 50,35 %

Taxe foncière (non bâti) : 112,14 %

Taxe d'habitation : 24,45 %

7-

Principaux ratios

Potentiel fiscal : 2 102 843 €	Potentiel financier : 3 196 551 €	valeur	Moyenne Nat strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1245,12	
2	Recettes réelles de fonctionnement /pop	1694,29	
3	Dépenses d'équipement brut/pop	462,50	
4	Encours de la dette/pop	1895,68	
5	DGF/pop	318,63	
6	Dépenses personnel/dépenses réelles de fonctionnement	45,40 %	

8-

Charges de personnel

Chapitre 12 : 2 091 952,75 €

Soit 39,40 % des dépenses de fonctionnement,

Soit 33,35 % des recettes de fonctionnement.

9-

Effectifs de la collectivité

Nombre d'agents titulaires sur emplois budgétaires en ETPT* : 43,10

*équivalent temps plein annuel travaillé